

Noyau dur de la pauvreté au Congo

Franck Corneille MAMPOUYA – M'BAMA¹

Abstract

L'approche monétaire de l'analyse de la pauvreté utilisée dans les pays en développement ne permet pas d'appréhender tous les contours de ce phénomène. En cernant qu'une partie de la multi dimensionnalité de la pauvreté, celle-ci entraîne des biais lors de l'élaboration des stratégies pro pauvre. L'analyse de la pauvreté par l'approche du noyau dur développé dans le présent article, permet de réduire, sinon d'annuler l'erreur dans le cadre de l'identification du vrai pauvre afin de dresser la politique efficace pour l'éradication de ce phénomène. La combinaison de trois approches constituent le noyau dur de la pauvreté de la présente recherche: l'approche monétaire; l'approche multidimensionnelle ou style de vie et l'approche du patrimoine. Il ressort de l'analyse que chaque approche permet d'identifier un type de pauvre. En République du Congo, les ménages ou les individus qui combinent à la fois les différents types de pauvreté sont moins nombreux (soit 1,6%) alors que 88,2% de ménages sont touchés par au moins un type de pauvreté. Par ailleurs, il est à noter que, chaque type de pauvreté amène une stratégie spécifique et de fois différente des autres.

Keywords: Pauvreté, Noyau dur de la pauvreté, indicateurs de la pauvreté ; Congo.

I. Introduction

Mesurer la pauvreté semble un exercice relativement controversé. En fait, la polémique est moins s'il faut la mesurer que comment y procéder. Ainsi, à la question de savoir pourquoi mesurer la pauvreté, la réponse semble triviale et unanime. Tous évoquerons le besoin : *i*) de quantifier le phénomène et d'appréhender correctement le nombre de pauvres (dans le temps et dans l'espace) ; *ii*) de vérifier l'efficacité des politiques publiques ; *iii*) et de bien déterminer les groupes à risque à cibler prioritairement.

En revanche, à la question de savoir quelle mesure utilisée, la réponse devient plurielle. Diverses approches sont proposées ; les plus courantes étant monétaires, subjective ou multidimensionnelle. L'approche monétaire qualifie de pauvre l'individu ou le ménage dont le revenu se situe en dessous d'un certain seuil (généralement, la moitié du revenu médian). Le taux de pauvreté correspondant sera alors la proportion d'individus ou de ménages aux revenus en dessous de ce seuil. L'approche subjective s'appuie sur des questions posées aux ménages ou aux individus sur leur perception de la pauvreté. Elle se base sur le revenu déclaré juste suffisant pour subvenir aux besoins essentiels. En revanche, l'approche multidimensionnelle se fonde sur les conditions d'existence. Dans cette optique, la pauvreté est mesurée à partir d'un ensemble de caractéristiques de style de vie en agrégeant celles-ci de manière à donner d'autant plus de poids à l'une d'elles qu'elle est la plus fréquente.

Chacune de ces approches a ses limites et ses avantages, et aucune ne peut prétendre à l'exhaustivité. Une approche ne favoriserait qu'un aspect de la pauvreté alors qu'une autre se focaliserait sur d'autres dimensions du phénomène. C'est dire que toute conclusion tirée d'une seule approche ne serait que partielle car ne se concentrant que sur quelques aspects du phénomène.

¹ Docteur Es Economie et Ingénieur Statisticien, Enseignant-Chercheur, Laboratoire de Recherche et d'Etudes Economiques et Sociales, Faculté des Sciences Economiques, Université Marien N'gouabi (Congo-Brazzaville).
Email : franck_mampouya@hotmail.com. Tel : +242 05 5484534

La conséquence est qu'il y a un fort risque d'erreurs d'inclusion ou d'exclusion (E-F mistakes) dans les stratégies publiques de lutte contre la pauvreté. De telles erreurs, compromettent l'efficacité des politiques publiques et induisent un coût social supplémentaire difficilement admissible dans le contexte des pays en développement. Pour contourner le problème, certains auteurs (DIOP et *Al.*, 2004 ; Delhausse et *al.*, 2000) proposent une approche synthétique combinant les mesures monétaire, subjective et multidimensionnelle. Il s'agit à travers cette démarche, de chercher à capter le phénomène dans toutes ses dimensions en identifiant les individus les plus exposés, ceux qui cumulent ces différentes formes de pauvreté. Autrement dit, l'idée consiste à déterminer ce que ces auteurs appellent « le noyau dur de la pauvreté ». La détermination du noyau dur de la pauvreté permet d'identifier le véritable pauvre à une date donnée. La prise en charge par des politiques sociales et économique de ces pauvres permet de les sortir de leur situation.

Le présent article s'inscrit dans cette optique. L'objet est d'identifier à partir les données issues de l'Enquête Congolaise auprès des Ménages de 2011 parmi les pauvres les plus démunis à la fois selon le critère de revenu, de perception du coût de la vie, de patrimoine détenu et de style de vie. Aussi, s'agira-t-il d'étudier les groupes socio-économiques les plus susceptibles d'appartenir au noyau dur.

La suite de ce papier s'articule autour de quatre point, à savoir : la revue de la littérature et la définition du cadre conceptuelle ; l'approche méthodologique ; l'analyse des résultats et enfin la conclusion.

II. Revue de la littérature et cadre conceptuel

La littérature récente sur la pauvreté reconnaît différentes théories de la pauvreté. Pratiquement tous les auteurs distinguent entre les théories qui enracinent la cause de la pauvreté des carences individuelles (conservateurs) et les théories qui s'appuient sur la cause liée aux phénomènes sociaux (libérale ou progressive). Ryan (1976) traite de cette dichotomie en termes de «blâmer la victime». Goldsmith et Blakely spécifient la pauvreté comme une pathologie" issue "d'un incident ou d'accident" et d'une "structure". Schiller (1989) représente la pauvreté en termes de « personnages imparfaits ayant une possibilité restreinte ». Jennings (1999) passe en revue un certain nombre de variantes sur les individus qui sont contre des conceptions de la société, mettant l'accent sur la dynamique raciale et politique. Rang (2004) est très clair: «la focalisation sur les attributions individuelles comme cause de la pauvreté est une mauvaise orientation ». Il souligne que les différentes théories sur la pauvreté sont divergentes et chacune d'elle entraîne un type de stratégie d'intervention différente. Ce qui signifie que chaque définition de la pauvreté conduit à une méthode de calcul différente. Elles peuvent conduire à des résultats différents. Ted K. Bradshaw (2006) a classé les causes de la pauvreté en cinq (5) groupes :

- **La pauvreté causée par des déficiences individuelles** : Cette première théorie de la pauvreté est un ensemble vaste et multiforme des explications qui mettent l'accent sur l'individu comme responsable de sa situation de pauvreté.
- **La pauvreté causée par des systèmes de croyances culturelles qui soutiennent des sous-cultures de la pauvreté** : la théorie suggère que la pauvreté est créée par la transmission sur des générations d'un ensemble de croyances, de valeurs et de compétences qui est socialement généré.
- **La pauvreté causée par l'économie, la politique, et des distorsions sociales ou de discrimination** : la troisième à laquelle nous nous tournons maintenant est une théorie sociale et progressive. Les Théoriciens de cette approche pensent que les individus ne sont pas responsables de la situation de leur pauvreté, mais le système économique, politique et social serait la seule cause entraînant les gens à disposer des possibilités limitées pour ne pas satisfaire l'ensemble des besoins du bien-être.
- **Pauvreté causée par les disparités géographiques** : "La pauvreté rurale, le désinvestissement urbain, la pauvreté du Sud, du tiers-monde, etc. représentent une caractérisation spatiale de la pauvreté qui existe séparément des autres théories.
- **Pauvreté causée par les interdépendances cumulatives et cycliques** : Les quatre théories précédentes ont démontré la complexité des sources de la pauvreté et la variété des stratégies pour y remédier.

La dernière théorie de la pauvreté, est de loin la plus complexe et dans une certaine mesure se fonde sur des éléments des autres théories de telle sorte qu'elle considère l'individu et leur communauté comme faisant partie du spirale de chances et de problèmes, et qu'une fois la cause principale de la pauvreté² domine, elle entraîne une augmentation de la dégradation de la situation par l'accumulation des différents types de pauvreté (Bradshaw, 2000).

Les divers facteurs structurels et politiques dans la théorie cyclique se renforcent mutuellement, à des facteurs économiques liés à la communauté et à des variables politiques et sociales. Peut-être, sa plus grande valeur est qu'il relie plus explicitement les facteurs économiques au niveau individuel avec des facteurs structurels qui opèrent à un niveau géographique.

En tant que théorie de la pauvreté, la théorie cyclique montre comment les problèmes multiples se cumulent. Ils favorisent la spéculation de sorte que si l'un des liens dans la spirale est cassé, le cycle ne serait pas continué³. Le problème est que les liens sont difficiles à briser parce que chacun est renforcé par d'autres parties du système de spirale. La situation décrite dans le cadre de cette 5^{ème} théorie de la pauvreté est celle que connaissent les pays en développement. Face à cela, les politiques publiques sont souvent soumises à l'exigence d'allier efficacité et justice sociale. Cette exigence est plus forte où à la fois : les ressources sont très rares et dépendent en parties des donations extérieures ; et les défis sociaux sont nombreux et s'avèrent urgents en tout domaine (éducation, logement, santé, assainissement, etc.).

Bien identifié les populations à risque constitue donc un impératif dans les stratégies et politiques publiques à mener dans ces pays. Au cas contraire, l'action publique risque d'être source d'aggravation des inégalités sociales. L'évaluation de la pauvreté par la méthode du noyau dur, permet de réduire l'erreur dans l'identification du vrai pauvre afin de dresser une politique efficace pour l'éradication de la pauvreté. Cette approche renvoie à celle de la cinquième théorie énoncée plus haut.

Les travaux de DANSEREAU (2009) sur l'analyse de la pauvreté sous plusieurs dimensions ont amené à la conclusion selon laquelle un individu ou un ménage qualifié de pauvre à partir de deux indicateurs est sans doute plus pauvre qu'un second individu ou ménage aussi qualifié de pauvre à partir d'un seul indicateur. Dans le même ordre d'idée, un individu ou un ménage qualifié de pauvre sur la base de deux indicateurs l'est moins qu'un troisième individu ou ménage qualifié de pauvre à partir des trois indicateurs. Ainsi, plus le nombre d'indicateurs n'augmente, plus les caractéristiques des individus ou des ménages qualifiés de pauvres par les dimensions étudiées reflètent les caractéristiques d'une pauvreté systématique. Delhousse et al. (2000), sur une analyse multidimensionnelle de la pauvreté en Wallonie, ont souligné que la méthode d'identification du pauvre par l'approche du noyau dur semble être une démarche permettant de mieux cerner la pauvreté, et ses composantes structurelles, de long terme. Diop et Al. (2005) ont pu démontrer avec les données d'enquête auprès des Ménages du Sénégal, que «Le noyau dur de la pauvreté correspond ainsi à l'ensemble des individus ou ménages qui cumulent les différentes formes de pauvreté». Razafindrakoto (2005) en s'appuyant sur un noyau dur de pauvreté constitué sur la base de la combinaison de sept (7) approches différentes, a montré sur les données du Madagascar que les différentes formes de pauvreté appellent à des politiques différenciées.

Néanmoins, il est nécessaire d'aller plus loin. Affiner les mesures, les faire varier, en choisir d'autres, étudier la dynamique de ce noyau dur serait une meilleure approche de lutter contre le phénomène de la pauvreté. Bradshaw et al. (2001) ont tenté d'analyser le cœur de la pauvreté" en Angleterre. En se focalisant sur une combinaison de quatre types des besoins différents, leur travaux ont abouti à la conclusion selon laquelle chaque dimension analysée de la pauvreté ciblent différents individus (ou ménages). ***L'impact des politiques gouvernementales sur la pauvreté est donc différent en fonction de la dimension ciblée par ces mêmes politiques.***

Par ailleurs, l'indice du noyau dur permet de limiter les inclusions erronées". Puisque les vecteurs utilisés pour les analyses de pauvreté sont différents, la probabilité qu'une personne soit qualifiée, à tort, de pauvre par deux analyses sera faible et diminuera avec l'augmentation du nombre d'indicateurs. Les indicateurs utilisés dans les analyses du noyau dur sont différents d'une étude à l'autre. Cependant, les études déjà menées ont toutes un point commun, à savoir l'indicateur de pauvreté monétaire qui est le plus utilisé dans les pays en développement ayant des difficultés de collecter des informations fiables.

² Pauvreté liée à une des quatre causes de la pauvreté citée.

³ Ted K. Bradshaw (2006)

En plus de ce premier indicateur, le présent article utilisera un indicateur basé sur les capacités humaines (santé et éducation). Et enfin, le troisième indicateur utilisé dans ce document reflète le capital physique acquis par le ménage, un indicateur inspiré de l'indicateur du patrimoine utilisé par Ki et al. (2005).

En définitive, dans le présent travail, et comme le stipule la figure N°1, trois (3) approches sont combinées : (i) l'approche monétaire ; (ii) l'approche multidimensionnelle ou style de vie ; (iii) l'approche de patrimoine.

L'approche Monétaire : Il s'agit en somme d'une mesure unidimensionnelle basée sur le revenu financier ou la dépense corrigée du ménage selon une échelle d'équivalence. Le taux de pauvreté correspond ainsi à la proportion des individus ou ménages dont l'indice corrigé est en-dessous d'un certain seuil. L'analyse monétaire de la pauvreté appelle ainsi la définition d'une échelle d'équivalence appropriée et d'un seuil de pauvreté. Le recours à une échelle d'équivalence est lié à la nécessité de tenir compte de la taille et de la composition du ménage (Deaton, 2000).

L'approche multidimensionnelle ou style de vie⁴ : l'idée de base est que certes le revenu est un élément explicatif de la pauvreté, mais qu'il n'en est pas pour autant le facteur exclusif. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Elle dépend aussi de facteurs autres que le revenu (Townsend, 1979 ; Watson, 2000). Sen (1985) distingue trois espaces qui concourent au phénomène de la pauvreté : l'espace des capacités, l'espace des fonctionnements et l'espace des latitudes. Un état de fonctionnement non satisfaisant est une manifestation de la pauvreté alors que l'insuffisance de capacités et/ou d'opportunités en est surtout la cause. L'indice de Townsend s'intègre ainsi dans l'espace des fonctionnements défini par Sen dans la mesure où il constitue une synthèse d'indicateurs de satisfaction (respectivement de non satisfaction) de l'individu dans diverses dimensions de la vie en communauté compte tenu des pratiques qui y prévalent. L'intérêt de l'approche de Townsend est d'autant plus grand que l'utilisation du revenu comme indicateur de la pauvreté en pays en développement rencontre d'importantes critiques portant principalement sur les difficultés à le mesurer (Deaton, 2000 ; Sahn et Stifel, 2001) et sur les défaillances de marché (Sadoulet et Janvry, 1995).

L'approche de patrimoine : Partant du constat que les pays en développement éprouvent des difficultés à mettre en œuvre des enquêtes de budget et des limites des indicateurs monétaires, notamment les erreurs de mesure qui les entachent, Sahn et Stifel (2001) ont proposé un indice de bien-être construit à partir des actifs détenus par le ménage. Ces deux auteurs ont conclu que la mesure de la pauvreté par les actifs est tout aussi valable que celle par les dépenses.

La portée de la mesure de patrimoine est d'autant plus grande qu'elle renseigne sur les capacités de l'individu ou du ménage et donc sur son bien-être à long terme.

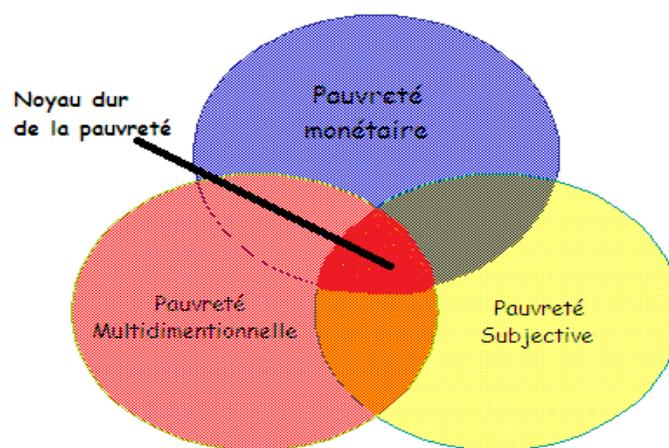


Figure N°1

⁴ Les premiers travaux de cette approche sont ceux de Townsend (1979)

III. Méthodologie

Le Noyau dur de la pauvreté ne renvoie pas à une simple comparaison des différentes mesures de pauvreté mais plutôt à une intersection des formes de pauvreté. Pour le déterminer, une démarche en deux étapes sera retenue :

- Les ménages sont d'abord classés suivant leur degré de pauvreté selon chaque type de mesure. Dans cette perspective, il est défini pour chaque approche un seuil de pauvreté qui permet la classification des ménages ou des individus ;
- Ensuite, l'attention est portée sur la structure de la queue de la distribution de chaque indicateur. En retenant la même proportion des plus pauvres pour chaque type de mesure, nous tenterons d'identifier les ménages présents dans cette proportion quelle que soit la mesure considérée. Ces ménages constitueront le noyau dur des pauvres au Congo. Apriori, nous laissons ouverte la question de savoir quelle proportion des plus démunis choisir. Notre démarche consistera à ratisser large afin d'éviter des intersections nulles ou d'avoir un noyau dur presque nul. Egalement, nous éviterons de choisir des proportions trop étendues (problèmes de consistance). Une fois le noyau dur identifié, nous analyserons ses caractéristiques socio démographiques.

Dans le travail envisagé, nous allons confronter trois types de mesures pour déterminer le noyau dur des pauvres au Congo. Il s'agit des approches monétaires, de style de vie et de patrimoine. Ce choix procède de la nature des bases de données actuellement accessibles au Congo. Certes un intérêt pouvait être porté à aussi intégrer l'approche subjective comme autre type de mesure, mais la qualité de l'information statistique actuellement disponible n'y autorise pas.

III. 1 L'indice de pauvreté monétaire:

Dans le cadre du présent travail, nous adoptons l'approche utilisée par le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) de la République du Congo. Celle-ci est conseillée par la Banque mondiale et est bâtie sur le Food Energy Intake (Ravallion 1994). La démarche de détermination du niveau de la pauvreté part du principe de l'estimation du coût du panier de la ménagère basé sur la consommation pouvant satisfaire les besoins énergétiques des personnes vivant dans ledit ménage. Contrairement aux travaux de Diop et al (2005) sur les données du Sénégal, la détermination du niveau des dépenses des populations intègre les dépenses non alimentaires. Ces dépenses sont constituées entre autre des dépenses d'habillement, de scolarisation, de santé, du transport et d'habitation. La variable est par la suite rapportée aux équivalents par adulte du ménage. Ainsi, le seuil fixé, tient compte du comportement des dépenses des revenus des congolais. C'est sur cette base qu'en 2011, le CNSEE a défini un panier de biens devant supporter un niveau de calorie par jour de 2450 pour un individu.

III. 2 L'approche multidimensionnelle ou style de vie :

Dans le cadre du présent article, la démarche de Desai et Shah (1988) a été utilisé pour la détermination du niveau de la pauvreté multidimensionnelle ou style de vie. La démarche consiste à procéder à l'agrégation des différents comportements de consommation et des différentes conditions d'existence. La technique de l'économétrie par le modèle Logit est appliquée pour la réalisation de cette agrégation. Il s'agit en fait de déterminer d'abord un ensemble d'événements ou d'expériences de vie représentatifs de la vie en société. Chaque expérience est ensuite régressée par rapport à un ensemble de variables socio-économiques. Enfin, pour chaque expérience, il est calculé un indicateur correspondant à la distance entre la valeur estimée pour chaque ménage et celle correspondant à l'ensemble de la société. Ainsi, l'indice de privation D_j d'un ménage j donné se calcul comme suit :

$$D_j = \frac{1}{I} \sum_{i=1}^I \lambda_i \tilde{\delta}_{ij} \text{ avec } j = 1, \dots, J \quad (1)$$

Avec : i qui représente une consommation ou un événement de la vie sociale ; λ_i est la pondération de l'évènement i dans le panier des évènements choisis à savoir I et $\tilde{\delta}_{ij}$ est la distance entre la valeur estimée de l'évènement i pour le ménage j ($\tilde{\theta}_{ij}$). La valeur moyenne observée de ce même évènement pour toute la société ($\bar{\theta}_i$) correspondant à :

$$\tilde{\delta}_{ij} = \bar{\theta}_i - \tilde{\theta}_{ij} \quad (2)$$

$\hat{\theta}_{ij}$ peut donc être interprétée comme la probabilité estimée pour le ménage i de réaliser l'événement j . Le recours à une valeur estimée ($\hat{\theta}_{ij}$) et non à la valeur observée (θ_{ij}) découle du souci de s'assurer que tout écart entre le ménage et la société tient plutôt à un manque de ressources qu'à un problème de préférences ou de goût. Pour chaque ménage j , la probabilité ($\hat{\theta}_{ij}$) de réaliser un événement i devra ainsi ne dépendre que de ses caractéristiques sociodémographiques (revenu, taille, âge, etc.). Sur la base d'un modèle Logit, on mesure $\hat{\theta}_{ij}$ comme suit :

$$\hat{\theta}_{ij} = P[\theta_{ij} = 1] = I\left(\sum_{k=1}^K \beta_i Z_{kj}\right) + \varepsilon_{ij} \quad (3)$$

Avec $I(.)$, une fonction logistique ; Z_{kj} un vecteur de K variables sociodémographiques et ε_{ij} correspondant à l'erreur.

Dans cette partie du travail, nous procéderons en deux étapes. La première consistera, par une méthode Logit, à faire la régression de chaque événement sur les variables socio- démographiques qui caractérisent chaque ménage (équation 3). Dans une deuxième étape, nous utiliserons les résultats de ces régressions pour calculer la valeur de $\hat{\theta}_{ij}$ et estimer enfin l'indice de privation D_j de chaque agent j . Nous adopterons la démarche de Delaune et al. (1993) qui consiste à poser $\bar{\theta}_{ij}$ comme égal à la probabilité moyenne estimée de l'événement i pour toute la société. Cette valeur de $\bar{\theta}_{ij}$ servira aussi de pondération dans le calcul de l'indice de privation ($\bar{\theta}_{ij} = \lambda_i$).

Avant de pouvoir calculer l'indice, il y a cependant lieu de procéder d'abord au choix des évènements à considérer. En fait, il n'existe pas de règles qui président à ce choix. L'essentiel est que les évènements choisis soient pertinents par rapport à la société ou au groupe à étudier. C'est dire que ce choix peut être différent dans le temps et dans l'espace. Compte tenu des données disponibles nous utiliserons les évènements suivants :

Confort de l'habitat	Equipements	Accès à la propriété foncière ou immobilière
<ul style="list-style-type: none"> • type de logement; • indice de peuplement d'une pièce à usage d'habitation; • accès à l'eau potable; • existence de toilette dans l'habitation; • accès à l'éclairage électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • accès à la conservation au frais : réfrigérateur ou congélateur; • accès aux moyens d'information et de communication : radio, télévision ou téléphone 	maison ou appartement terrain nu ou autre

III.3 L'indice de patrimoine :

La détermination de l'indice du patrimoine dans le cadre de la présente recherche, s'inspire de l'approche de Sahn et Stifel (2001). Cette approche est le dépassement de la méthode utilisée par Filmer et Pritchett reposant sur l'utilisation de l'Analyse des Données Multiples (ADM), plus précisément sur l'Analyse en Composante Principe (ACP). Compte tenu de la nature des données (Variables qualitatives à plusieurs modalités), notre démarche se base sur la réalisation de l'Analyse en Composantes Multiples (ACM). La réalisation de l'ACM permet à cet effet, la construction de l'indicateur composite du patrimoine. La technique voudrait que la situation de la pauvreté du patrimoine soit représentée par un axe factoriel de l'ACM qui soit le plus corrélé à tous les facteurs de la pauvreté. Cet indicateur peut être déterminé par I_m ; tel que :

$$I_m = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j_k=1}^{j_k} w_{j_k}^k V_{j_k}^k}{K}$$

Où : K : nombre d'indicateurs catégoriels ; j_k : nombre de catégorie de l'indicateur k ; $w_{j_k}^k$: poids de la catégorie j_k (son score normalisé sur le premier axe) et $V_{j_k}^k$: La variable binaire prenant la valeur 1 lorsque l'individu a la catégorie j_k et 0 dans le cas contraire.

Cette technique de la statistique multidimensionnelle, bien que présentant quelques limites liées à la détection des facteurs de goût, a l'avantage de présenter des pondérations **Robustes**. Par ailleurs, la technique de l'ACM a l'atout de positionner un ménage ou un individu par rapport à certains facteurs des conditions de vie tout en le plaçant par rapport à la situation globale de la pauvreté décrit par l'axe factoriel de la pauvreté.

Dans le cadre du présent article, l'ACM est réalisé avec les variables suivantes :

Actifs immobiliers et fonciers	Actifs économiques, financiers ou physiques	Capital humain et social
<ul style="list-style-type: none"> • Maison /Appartement; • Terrain nu ou en construction; • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Local d'affaire ou d'exploitation; • Superficie des terres agricoles; • Nombre de têtes bétails selon les espèces; • Automobiles; • Cyclomoteurs; • Créances détenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'instruction du chef de ménage; • Valeur monétaire des transferts reçus par le Ménage

III.4 Noyau dur de la pauvreté :

Les premiers travaux de détermination du noyau dur de pauvreté en Afrique ont été effectués par Diop et al sur les données du Sénégal et au Madagascar par Mireille Razafindrakoto et al. L'approche de la détermination du Pauvre par la technique du noyau dur de la pauvreté renvoie à l'identification de cet individu ou de ce ménage qui soit à la fois pauvre du point de vu monétaire, multidimensionnel et patrimoine.

III.5 Sources de données

L'Enquête Congolaise Auprès des Ménages (ECOM 2) constitue la principale source de données du présent article. Cette enquête a été conduite en 2011. Elle a concerné un échantillon 10584 ménages sélectionnés au niveau national et répartis en zones urbaines et rurales. Les bases de données constituent à notre connaissance, la source d'informations statistiques sur les ménages la plus riche au Congo. Elle fournit des indications sur : la zone de résidence, la taille du ménage, les caractéristiques du chef de ménage, l'équipement du ménage, le sexe et l'âge des membres du ménage ainsi que leur situation professionnelle, leur niveau d'éducation et leur état de santé, l'accès aux services sociaux de base, le type de logement, les revenus et dépenses du ménage, etc.

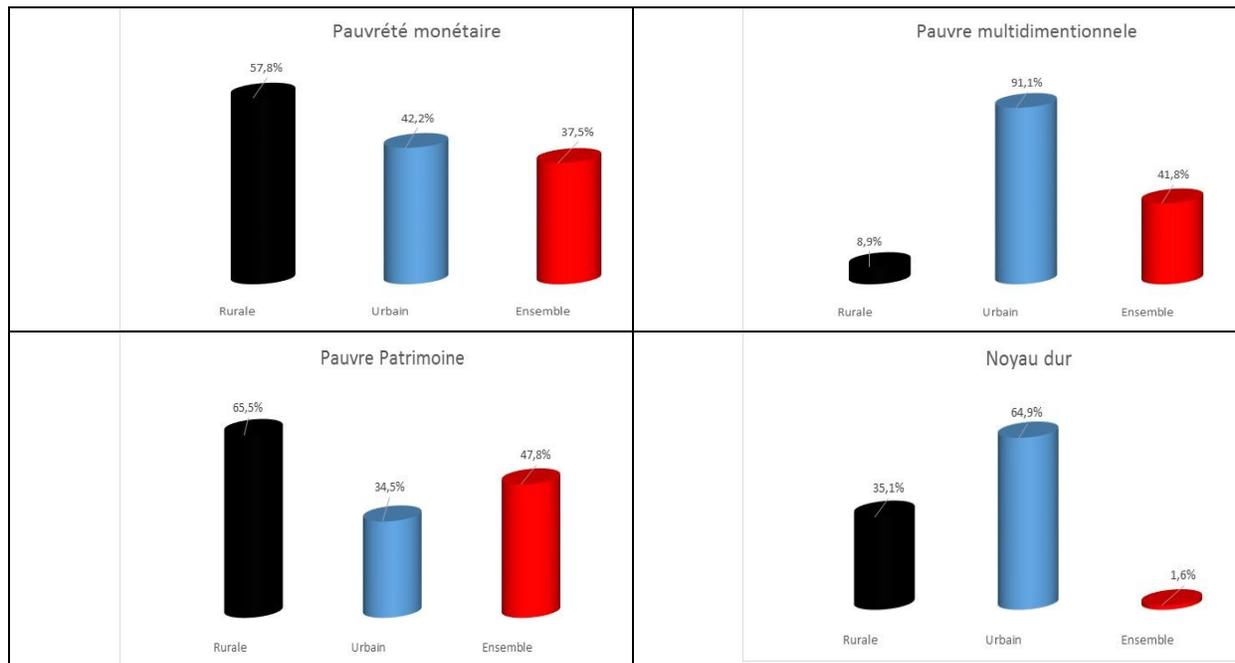
IV. Analyse et interprétation des résultats

IV.1. profil de la pauvreté suivant l'approche

Les calculs effectués par le CNSEE montrent que 37,5% des ménages congolais sont pauvres du point de vu monétaire. Le niveau de pauvreté monétaire des individus est établi à 46,5%. Cette forme de pauvreté est beaucoup plus rurale avec plus de 57,8% des ménages pauvres vivant dans cette zone.

La pauvreté dite multidimensionnelle, quant à elle, est évaluée à 41,8% pour les ménages. Contrairement à la pauvreté monétaire et du patrimoine, elle est urbaine. S'agissant de la pauvreté liée au patrimoine, son niveau est estimé à 47,8% pour les ménages.

Graphique N°1 : Indicateur de pauvreté suivant les approches de calcul et par zone de résidence



Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2

Bien que le niveau de la pauvreté par l'approche du noyau dur n'intègre que peu de ménages (soit 1,6%), celui-ci montre que la majorité des vrais pauvres (64,9%) en République du Congo sont localisés en zone urbaine.

Tableau N°2 : Niveau de la pauvreté suivant les approches de calculs

	Pauvreté Monétaire	Pauvreté multidimensionnelle	Pauvreté du Patrimoine	Noyau dur de la pauvreté
Pauvreté Monétaire	37,5%			
Pauvreté multidimensionnelle	5,2%	41,8%		
Pauvreté du Patrimoine	27,9%	7,4%	47,8%	
Noyau dur de la pauvreté				1,6%

Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2

Il ressort de cette première analyse des différentes formes de la pauvreté que l'identification du pauvre diffère de l'approche de calcul. Selon qu'une approche est sélectionnée, la pauvreté peut être rurale ou urbaine. Dans les zones urbaines, l'obligation de disposer des moyens monétaires pour vivre fait que beaucoup de ménages se trouvent dans la situation pauvreté. Puisqu'ils sont confrontés aux exigences de la vie liées à l'habitation ; à la restauration ; à l'habillement ; à l'accès à l'eau et à l'électricité et autres, ces ménages dépensent la plus grande partie de leur revenu pour satisfaire ses actions prioritaires et obligatoires de la vie.

La lecture du graphique N°2 de l'Analyse des données multiples (ACM) des indicateurs des différentes formes de la pauvreté révèle trois (3) groupes des ménages suivant l'axe N°2⁵:

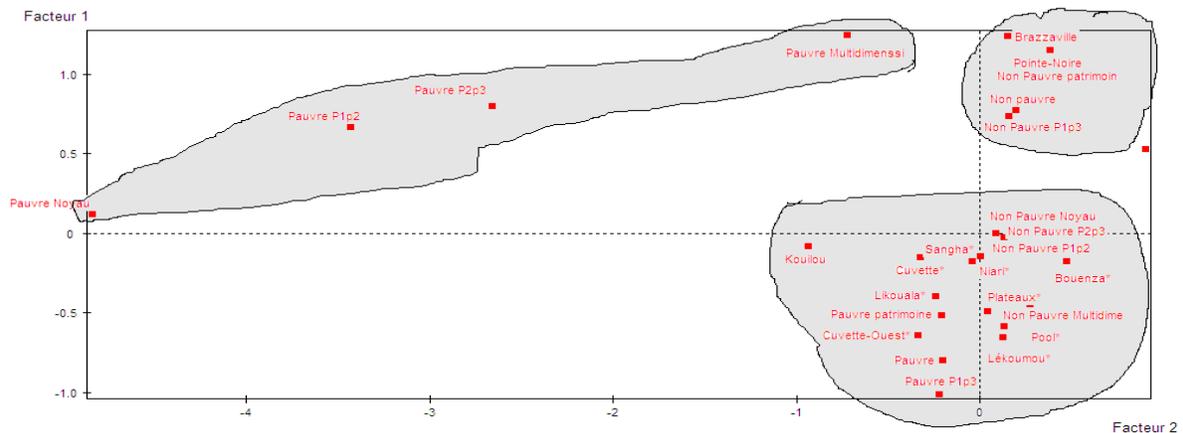
- le groupe 1, regroupant les ménages non pauvres quel que soit leur forme ;

⁵ L'axe du niveau de la pauvreté

- le groupe 2, constitué des ménages pauvres suivant l'approche monétaire, du patrimoine et ceux connaissant la double pauvreté monétaire et patrimoine ;
- le troisième groupe est celui des autres formes de pauvreté. Les ménages de ce groupe sont repartis de façon dispersée.

L'absence de l'uniformisation du profil de la pauvreté constitue le principal renseignement que l'on peut tirer de cette analyse. De ce fait, chaque forme de pauvreté à sa particularité et permet d'identifier un type de ménage donné.

Graphique N°2 : Analyse des données multiples des indicateurs de la pauvreté suivant les approches de calculs⁶



Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2

VI.2 Pauvreté et département de résidence de ménage

La répartition des ménages par rapport à leur département de résidence et par rapport aux formes de pauvreté montre la complexité de l'approche à choisir pour l'élaboration de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Tout d'abord, bien qu'au niveau national le niveau de la pauvreté soit faible avec 37,4% des ménages congolais vivant en dessous du seuil de la pauvreté monétaire, la réalité par département révèle la difficulté que cache cette statistique.

En effet, en dehors des trois (3) départements du Congo composés essentiellement de ceux des zones urbaines (Pointe Noire ; Brazzaville et le Kouilou un département limitrophe à Pointe Noire), le niveau de la pauvreté monétaire des ménages dans les départements dépassent pour les autres départements les 53% pour atteindre même le niveau de 71,6%, soit environ 3 ménages sur quatre vivent en dessous de la pauvreté monétaire.

La pauvreté multidimensionnelle touche plus les deux grandes villes du Congo (Brazzaville et Pointe Noire) avec plus de la moitié des ménages vivant en dessous du niveau établi.

Par contre la pauvreté du patrimoine est faible dans ces deux grandes villes. Le cas de Brazzaville est une belle illustration de la divergence dans la détermination de l'approche du calcul du niveau de la pauvreté. Alors que les ménages de Brazzaville sont les plus pauvres du Congo du point de vu pauvreté multidimensionnelle, ils constituent le département dont la pauvreté du patrimoine touche le moins.

En ajoutant à l'Analyse en composante multiple du graphique N°2, la variable permettant de localiser les ménages suivant leur département de résidence, on identifie trois (3) groupes. Selon les regroupements, on constate que les ménages exclus de la pauvreté monétaire et ceux du patrimoine sont majoritairement les brazzavillois et pontegrins, c'est-à-dire des ménages urbains. La lecture de la figure de l'ACM révèle aussi que les formes de pauvreté double « Monétaire et multidimensionnelle » et « patrimoine et multidimensionnelle » ; la pauvreté issue du noyau dur de la pauvreté et la pauvreté multidimensionnelle ne sont pas spécifiques à un département donné mais plutôt à l'ensemble des départements du pays.

⁶ Pauvre P1p2 : Double pauvreté Monétaire et multidimensionnelle ; Pauvre P1p3 : Double pauvreté Monétaire et patrimoine ; Pauvre P2p3 : Double pauvreté patrimoine et multidimensionnelle

L'approche utilisée par le CNSEE ne permet pas d'identifier tous les pauvres. Elle exclut de son champs tous les ménages qui pourtant n'ayant pas des moyens financiers, mais disposent de patrimoines pouvant les considérer comme faisant partie des populations non pauvres. Il s'agit notamment des ménages disposants des actifs immobiliers, fonciers, économiques, financiers ou physiques. Il est de même pour les ménages où des populations se trouvant en situation spécifique lors de la réalisation de l'enquête. Ces derniers peuvent manquer de moyens financiers mais possèdent les biens de confort, de l'habitat, des équipements, un accès à la propriété foncière ou immobilière et sont crédibles du point de vu bancaire.

Lorsque les autorités de la République du Congo décident de développer une stratégie pour lutter contre la malnutrition envers les populations pauvres, cette stratégie n'aura pas d'effet dans son ensemble que si elle se limite seulement à l'identification des pauvres par l'approche monétaire. En effet, cette politique aura plus d'effet qu'en milieu rural car si la population doit participer au programme, des efforts leur seront demandés.

VI.3 Pauvreté et catéristiques du chef de ménage

L'analyse des différentes approches de la pauvreté et suivant la situation socio professionnelle du chef de ménage illustre la difficulté qui peut exister lorsqu'il faut développer une stratégie pro pauvre. En effet, les ménages pauvres suivant l'approche monétaire et du patrimoine sont à plus de 60% dirigés par les TCP (Agricole et non agricole) tandis que les ménages pauvres suivant l'approche de style de vie sont dirigés par les salariés du public (26,5%) ; du privé (20,7%) et les TCP non agricole (22,7%). L'approche qui devrait capter les ménages pauvres quelque l'approche (le noyau dur) montre qu'il n'y a pas de catégorie socio professionnelle des chefs de ménages touchés. Les ménages pauvres suivant cette approche sont repartis de façon uniforme. Il est remarquable qu'un ménage dont le chef est un employeur ne cumule les différentes formes de pauvreté.

Une analyse genre de la pauvreté indique une plus grande incidence de la pauvreté chez les ménages dirigés par les hommes quel que soit l'approche de calcul du niveau de la pauvreté des ménages. Au minimum 70% des ménages pauvres sont dirigés par les hommes. En revanche, les écarts de pauvreté sont relativement faibles pour pouvoir affirmer que la pauvreté des ménages au Congo est plus féminine. En conséquence, les ménages dirigés par les femmes sont échappés au phénomène de la pauvreté.

La majorité des ménages pauvres sont dirigés à plus de 75% par des personnes de moins de 60 ans. Bien que la population des ménages cumulant les trois types de pauvreté soit faible, il est à noter que celle-ci est constituée que de ménages dirigés par les pauvres (soit environ que 2%).

Les ménages pauvres dirigés par les célibataires ou des personnes jamais mariées sont les moins touchés par le phénomène de la pauvreté quel que soit son type. Il est de même pour des ménages dirigés par les personnes polygames où l'on observe des taux faibles.

Contrairement à ce que l'on pouvait imaginer, les taux d'incidence de la pauvreté sont moins élevés chez les ménages dont le chef n'a été qu'à l'école primaire. Ils sont plus élevés pour des ménages dirigés par des personnes qui ont arrêté leurs études au niveau secondaire.

Tableau N°3 : Caractéristiques du Chef de ménage suivant la forme de la pauvreté

		Pauvre monétaire	Pauvre Multidimensionnel	Pauvre patrimoine	Pauvre Noyau
Sexe du chef de ménage	Homme	76,0%	78,8%	70,3%	80,9%
	Femme	24,0%	21,2%	29,7%	19,1%
Classe d'âge du Chef de Ménage	Moins de 35 ans	20,4%	15,6%	22,8%	2,2%
	35- 59 ans	56,6%	62,3%	53,5%	60,5%
	60 ans et plus	21,8%	20,3%	22,5%	36,7%
	Autres	1,3%	1,9%	1,2%	,6%
Situation matrimoniale du chef de ménage	Célibataire ou jamais marié	5,7%	8,0%	9,8%	,5%
	Monogame	36,1%	38,0%	29,8%	44,6%
	Polygame	4,6%	4,2%	4,1%	7,7%
	Veuf(ve) ou divorcé ou séparé(e)	31,0%	30,2%	27,3%	27,4%
	Union libre	22,6%	19,6%	28,9%	19,9%
Niveau d'éducation du chef de ménage	Aucun	28,5%	11,2%	33,5%	27,9%
	Primaire non terminé	9,7%	4,4%	10,9%	6,6%
	Primaire terminé	8,9%	5,0%	8,2%	8,6%
	Secondaire non terminé	39,1%	36,6%	37,7%	40,4%
	Secondaire Terminé	8,0%	18,0%	6,2%	9,2%
	Enseignement supérieur	5,9%	24,7%	3,5%	7,3%
Situation socio professionnelle du chef de ménage	Salarié public	7,2%	26,5%	4,4%	7,0%
	Salarié privé	11,5%	20,7%	9,7%	17,2%
	Employeur	0,7%	3,0%	0,6%	
	TCP agricole	47,1%	6,1%	53,0%	22,1%
	TCP non-agricole	15,1%	22,7%	16,9%	25,0%
	Autres employés	1,0%	0,6%	1,4%	1,8%
	Sans-emploi	17,4%	20,4%	14,0%	27,0%

Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2

Sur la base des analyses effectuées deux remarques sont possibles :

- Bien que la pauvreté dite multidimensionnelle se démarque toujours des autres, le profil des chefs des ménages n'est probablement pas l'une des caractéristiques idéales pour distinguer les ménages suivant leur type de pauvreté. Cela voudrait dire qu'en République du Congo, selon qu'on se situe dans un ménage pauvre quel que soit sa forme le profil de son chef est presque identique.
- Les variantes de la théorie de la pauvreté individuelle attribuent la pauvreté à un manque de qualités génétiques telles que l'intelligence qui ne sont pas si facilement inversés. Cette théorie ne se vérifie pas en République du Congo, car l'analyse de données issues de l'ECOM montre que les ménages dirigés par des chefs qui ont arrêté leurs études au primaire et ceux à l'université sont moins touchés par les phénomènes de la pauvreté. Ainsi, les données du Congo soulèvent quelques questionnements sur la théorie économique néo-classique qui renforce les sources individualistes de la pauvreté. Selon cette théorie, le noyau prémisses de ce paradigme dominant pour l'étude des conditions conduisant à la pauvreté est que les individus cherchent à maximiser leur bien-être en faisant des choix et des investissements, et que (en supposant qu'ils ont une information parfaite) qu'ils cherchent à maximiser leur bien-être.

Lorsque certaines personnes choisissent des rendements à court terme et à faible profit, la théorie économique détiend l'individu largement responsable de leurs choix individuels - par exemple de renoncer à des études collégiales ou une autre formation qui mèneront à des emplois mieux rémunérés dans le futur. En effet, sur la base de cette théorie de la pauvreté individuelle, les ménages pauvres devraient être dirigés par des femmes, moins instruites, sans emploi, des familles de polygame. Ce qui n'est pas le cas, car le profil du Chef ne correspond pas à la logique de la théorie de la pauvreté individuelle.

VI.4 Pauvreté et déclaration d'épargne

Le taux de déclaration d'épargne d'après l'ECOM II se situe autour de 29,9% en zone rurale et 24,4% en zone urbaine (voir annexe N°1). Les pauvres des milieux ruraux quel que soit l'approche de calcul sont ceux qui épargnent le plus. Les calculs effectués dans le cadre du présent travail montrent que l'approche d'identification des pauvres par la méthode multidimensionnelle est celle qui sélectionne au mieux la zone dans laquelle un pauvre peut facilement épargner. C'est-à-dire la zone rurale où 43,1% des ménages considérés comme pauvres au sens multidimensionnel arrivent à mettre de l'argent de côté ne serait-ce qu'un peu.

Cette situation se justifie par le fait qu'en milieu rural, les ménages ne sont pas exposés aux contraintes des villes qui leur obligent à payer à prix élevé (de fois dépassant plus de la moitié de leurs revenus) des biens de confort comme le paiement de loyer, l'accès à l'équipement pour la conservation des aliments, les moyens de communication et de télécommunications modernes. La part réservée à ces types de dépenses est presque nulle en milieu rural.

VI.5 Différentes facettes de la pauvreté en République du Congo

Les différents concepts de la pauvreté qui ont été distingués dans le cadre du présent article, reposent sur des critères objectifs liés aux revenus monétaires des ménages, à leur Confort d'habitat, leurs équipements, à l'accès à la propriété foncière ou immobilière, à l'accès au crédit et au patrimoine. Bien que seulement 1,6% des ménages cumulent les trois types de la pauvreté, aucune des approches ne représente moins de 37,5% de l'ensemble des ménages. Ces chiffres cachent une réalité qui permet de constater que 88,2% de ménages sont touchés par au moins une forme de pauvreté. Ces résultats confirment la thèse selon laquelle les approches de détermination des pauvres peuvent conduire à un biais sur l'identification du vrai pauvre, c'est-à-dire de multi facettes de la pauvreté.

Le tableau N°4 contredit la théorie d'interdépendances cumulatives et cycliques de la pauvreté à cause de la corrélation négative entre l'approche de la pauvreté multidimensionnelle et les autres approches. Cette théorie suppose que la présence d'une forme de la pauvreté accroît sensiblement la probabilité d'occurrence de toutes les autres formes. Cependant, les liens sont loin d'être parfaits, montrant que les différents types de pauvreté ne se recoupent que partiellement. Ceci présume que les différents indicateurs retenus n'appréhendent pas un même phénomène : la pauvreté. Dans ces conditions, force est de signaler que l'approche monétaire qui a été utilisé pour définir la stratégie pro pauvre en République du Congo ne peut pas être celle qui cerne le mieux la pauvreté dans toutes ces dimensions.

Tableau N°4 : niveau de corrélation des différentes formes de pauvreté

	Pauvreté Multidimensionnelle	Pauvreté monétaire	Pauvreté Patrimoine	Noyau de pauvreté
Pauvreté Multidimensionnelle	1			
Pauvreté monétaire	-0,44	1		
Pauvreté Patrimoine	-0,51	0,413	1	
Noyau de pauvreté	0,151	0,166	0,134	1

Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2

La faiblesse des coefficients de corrélation entre les différentes dimensions de la pauvreté peut soulever la réflexion sur la nature, les causes de la pauvreté et les politiques à mettre en œuvre en ne se limitant pas uniquement à la seule approche monétaire. Mais plutôt à une combinaison de plusieurs approches pour mieux appréhender sinon approcher la réalité. C'est pour cette raison, qu'il soit nécessaire de s'interroger sur la véritable ampleur du phénomène lorsqu'on constate que près de 88,2% des ménages sont touchés par au moins une forme de pauvreté alors que l'approche monétaire n'en retient que 37,5%.

V. Conclusion

Le taux de la pauvreté des ménages suivant l'approche monétaire obtenu dans le cas de la République du Congo étant de 37,51 %, alors les analyses effectuées dans le cadre du présent article montre que 88,2% des ménages sont touchés par au moins une forme de pauvreté rend ainsi inefficace l'approche qui a permis de établir la stratégie pro pauvre. A cet effet, du fait que les politiques pro pauvres doivent prendre en compte tous les facteurs de la pauvreté et leur interconnexion, la tâche d'identification du profil de la pauvreté devient complexe et diversifier. Le présent article a permis de constater que l'analyse de pauvreté par l'approche du noyau dur permet de mieux cerner la réalité de la pauvreté. Cependant, l'absence constatée de corrélation et le niveau faible de l'incidence de cette approche dans le cas du Congo laisser valoir la spécificité de la situation de la pauvreté dont qu'il soit nécessaire d'examiner les causes.

En définitive, la politique pro pauvre ne peut ainsi reposer sur une seule approche, ni porter sur un seul domaine. Elle doit être basée sur la combinaison de différents facteurs prenant en compte les questions de l'emploi ; de santé ; de l'éducation ; des infrastructures ; des technologies de l'information et de la communication ; de la participation de toutes les couches sociales à la vie socio-économique, sur l'intégration des migrants, sur les inégalités entre les hommes et les femmes, sur les réseaux de solidarité, etc.

VII. Références

- BANQUE MONDIALE (1995). Sénégal : « évaluation des conditions de vie. Département du Sahel », Banque mondiale, Washington DC.
- CISSE, F. (1997) : « La pauvreté rurale au Sénégal : profil et déterminants », mémoire de DEA, faseg – UCAD, Dakar.
- CISSE, F. ; R. KANE ; A. NDIAYE et A. A. WANE (2000). « Le profil de pauvreté au Sénégal », proposition de recherche MIMAP/SENEGAL.
- DEATON, A. (2000). The analysis of household surveys. A microeconomic approach to development policy, (3rd ed.), Baltimore and London: John Hopkins University Press.
- DELHAUSSE, B. ; A. LUTTGENS et S. PERELMAN (1993). « Comparing measures of poverty and relative deprivation. An example for Belgium », *Journal of Population Economics*, 6 :83-102.
- DELHAUSSE, B. ; S. PERELMAN et P. PESTIEAU (1999). « Portrait social de la Wallonie », *Cahiers du CREPP*, 99/05.
- DELHAUSSE, B. ; S. PERELMAN et P. PESTIEAU (2000). « Le noyau dur de la pauvreté en Wallonie », in B. JURION et P. PESTIEAU (éds), *Finances publiques, finances privées*, Liège : les Editions de l'Université de Liège.
- DESAI, M. and A. SHAH (1988). « An econometric approach to the measurement of poverty », *Oxford Economic Papers*, 40 : 505-522.
- DIAGNE, O. D., MAMPOUYA - M'BAMA, F. C. and Ousmane, F. (2005). "Le Noyau Dur De La Pauvreté Au Sénégal." *Poverty Monitoring, Measurement and Analysis (PMMA)*.
- FILMER, D and PRITCHETT, L. (2001). « Estimating Wealth Effects without Expenditure Data – or tears: An Application to Educational Enrollment in States of India », *Demography* 38(1), 115-132.
- LACHAUD, Jean-Pierre (2000). « Pauvreté et choix méthodologique: le cas de la Mauritanie », Document de Travail N° 22, Centre d'Economie de Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- LACHAUD, Jean-Pierre (2003). « Dynamique de la pauvreté et inégalité de la mortalité des enfants au Burkina Faso », Document de Travail N°66, Centre d'Economie de Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- LOLLIVIER, S. et D. VERGER (1997). « Pauvretés d'existence, monétaire ou subjective sont distincts », *Economie et Prévision*, n° 308-308-310 :113-142.
- MENNO, P. and M. RAVALLION (2000). « Measuring poverty using qualitative perceptions of consumption adequacy », *The Review of Economics and Statistics*, 82 (3) : 462-471.
- NDIAYE, A. (1999). *Essai de quantification et d'identification des déterminants de la pauvreté à Dakar. Des concepts aux réalités*, Thèse de Doctorat d'Etat, université Panthéon-Assas, Paris II.
- RAVALLION, M. (1994). « Poverty comparisons », *Fundamentals of pure and applied economics*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.
- SADOULET, E. ; de JANVRY, A. (1995). *Quantitative Development Policy Analysis*, Baltimore and London: John Hopkins University Press.

SAHN, D. and STIFEL, D (2001) « Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data », Cornell University, URL: <http://people.cornell.edu/pages/des16/sahn/wp97.pdf>.

SEN, A. (1985). The Standards of Living, Cambridge University Press.

CONGO, République du (2011). Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Brazzaville.

TOWNSEND, P. (1979). Poverty in the United Kingdom, London : Allen lane and Penguin. Ted K. Bradshaw. (2006). Theories of Poverty and Anti-Poverty Programs in Community Development.

WATSON, D. (2000). « In the search of the poors », Journal of Economic Psychology, 21 : 495-515.

Annexe N°1: Déclaration des ménages par rapport leur épargne

	Pauvreté monétaire			Pauvreté Multidimensionnelle			Pauvreté Patrimoine			Noyau de pauvreté			
	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	
Rural	Epargne	32,8%	27,7%	29,6%	27,9%	43,1%	29,6%	40,8%	28,5%	29,6%	29,5%	35,5%	29,6%
	Arrive tout juste à l'équilibre	30,8%	30,5%	30,6%	30,8%	29,0%	30,6%	25,4%	31,1%	30,6%	30,5%	34,6%	30,6%
	Obligé de tirer sur les réserves	14,6%	13,3%	13,8%	14,2%	10,1%	13,8%	15,3%	13,7%	13,8%	13,9%	6,9%	13,8%
	Obligé de s'endetter	21,4%	28,1%	25,6%	26,7%	16,9%	25,6%	18,3%	26,3%	25,6%	25,7%	21,9%	25,6%
	Autre	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,9%	0,4%	0,2%	0,4%	0,4%	0,4%	1,1%	0,4%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Urbain	Epargne	26,8%	16,8%	24,4%	21,3%	26,6%	24,4%	27,3%	15,5%	24,4%	24,5%	16,1%	24,4%
	Arrive tout juste à l'équilibre	35,7%	32,9%	35,0%	35,6%	34,6%	35,0%	35,1%	34,6%	35,0%	35,0%	37,0%	35,0%
	Obligé de tirer sur les réserves	13,6%	11,8%	13,2%	13,1%	13,2%	13,2%	13,2%	13,1%	13,2%	13,4%	2,8%	13,2%
	Obligé de s'endetter	23,6%	38,2%	27,1%	29,6%	25,3%	27,1%	24,0%	36,4%	27,1%	26,8%	43,9%	27,1%
	Autres	0,3%	,3%	,3%	,3%	0,0	,3%	0,0	,3%	,3%	,3%	0,0	,3%
	Total	100%	100%	100%	100,0%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2

Annexe N°2 : Niveau de la pauvreté par département

Departement	Non pauvre Monétaire	Pauvre Monétaire	Non Pauvre Multidimenss ionnel	Pauvre Multidimenss ionnel	Non Pauvre patrimoine	Pauvre patrimoine	Non Pauvre Noyau	Pauvre Noyau
Kouilou	55,9%	44,1%	72,3%	27,7%	12,1%	87,9%	96,1%	3,9%
Niari*	45,8%	54,2%	78,1%	21,9%	28,8%	71,2%	98,3%	1,7%
Lékoumou*	31,6%	68,4%	93,0%	7,0%	6,9%	93,1%	98,6%	1,4%
Bouenza*	40,1%	59,9%	87,5%	12,5%	22,9%	77,1%	99,1%	,9%
Pool*	40,4%	59,6%	91,0%	9,0%	5,6%	94,4%	99,7%	3%
Plateaux*	39,5%	60,5%	91,5%	8,5%	8,4%	91,6%	98,3%	1,7%
Cuvette*	37,3%	62,7%	81,4%	18,6%	21,8%	78,2%	97,4%	2,6%
Cuvette-Ouest*	28,4%	71,6%	88,3%	11,7%	6,6%	93,4%	98,3%	1,7%
Sangha*	46,2%	53,8%	78,7%	21,3%	24,7%	75,3%	97,7%	2,3%
Likouala*	37,7%	62,3%	80,4%	19,6%	18,5%	81,5%	98,2%	1,8%
Brazzaville	78,3%	21,7%	33,7%	66,3%	83,0%	17,0%	98,4%	1,6%
Pointe-Noire	81,8%	18,2%	44,0%	56,0%	74,8%	25,2%	98,3%	1,7%

Source : Auteur à partir des données de l'ECOM 2